

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1989 B 00143

Numéro SIREN : 349 103 531

Nom ou dénomination : OKTAL

Ce dépôt a été enregistré le 19/08/2022 sous le numéro de dépôt A2022/018146

OKTAL SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000.000 euros

Siège social : 5 rue de Caulet – 31300 TOULOUSE

349.103.531 RCS TOULOUSE

(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES DU 06 MAI 2022

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Comité de Direction, la collectivité des associés décide l'affectation suivante du report à nouveau et du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

Origine

- Report à nouveau	3.798.545,18 €
- Résultat de l'exercice : perte de	-1.381.227,32 €

Affectation

- Report à nouveau	2.417.317,86 €
Ainsi porté de 3.798.545,18 € à	
2.417.317,86 €	

<u>Totaux</u>	<u>2.417.317,86 €</u>	<u>2.417.317,86 €</u>
----------------------	------------------------------	------------------------------

La collectivité des associés, afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, reconnaît en outre que les distributions de dividendes suivantes sont intervenues durant les trois derniers exercices :

Exercice	Montant global éligible à la réfaction de l'article 158-3 du CGI		Montant global non éligible à la réfaction de l'article 158-3 du CGI	Revenu global par titre
	Dividendes	Autres revenus distribués		
31/12/2018	35.040,00 €	Néant	1.716.960,00 €	36,50 €
31/12/2019	0,00 €	Néant	0,00 €	0,00 €
31/12/2020	6.720,00 €	Néant	329.280,00 €	7,00 €

CINQUIEME RESOLUTION : NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU COMITE DE DIRECTION

La collectivité des associés, connaissance prise du rapport du Comité de Direction, décide également de nommer, pour une durée de deux années expirant en 2024 lors de la décision de la collectivité des associés qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2023, Monsieur Philippe ROBARDEY, en qualité de Membre du Comité de Direction.

ADOPTION

L'affectation du résultat ainsi que la nomination d'un membre au Comité de Direction ont été adoptées dans leur intégralité, et à l'unanimité, par la collectivité des associés le 6 mai 2022.

Certifié conforme l'original par le Président

Certifié conforme